|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | ENV-C-3 |
| Numéro de poste Sysper: | 319954 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | François Wakenhut  4eme trimestre 2023  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures |  |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

L’unité C3 (Air pur et politique urbaine) de la direction générale de l’environnement est responsable de plusieurs politiques dans le domaine de la qualité de l’air, des émissions de polluants atmosphériques, de la politique urbaine et du bruit.

Les responsabilités envisagées pour ce poste sont en lien avec (1) la mise en œuvre de la politique et de la législation sur la qualité de l’air, en particulier, mais pas exclusivement, en lien avec la mise en œuvre des Directives sur la Qualité de l’Air Ambiant et de la Directive sur la réduction des émissions de polluants atmosphériques (Directive NEC); (2) le développement de moyens d’appui à la mise en œuvre de la législation et le développement de nouvelles initiatives politiques, y compris dans le contexte du suivi du processus de codécision en cours et de la future mise en œuvre de la révision des Directives sur la qualité de l’air ambiant; et (3) l’intégration des objectifs de la politique de la qualité de l’air dans les politiques sectorielles pertinentes, ainsi que la promotion des synergies avec les priorités politiques européennes plus générales dans le contexte du Pacte vert pour l’Europe, en particulier en lien avec l’ambition zéro pollution.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Les domaines de travail envisagés pour le titulaire du poste sont présentés ci-dessous, sachant que le poste impliquerait aussi d’être impliqué dans d’autres responsabilités de l’unité, en fonction des qualifications du titulaire et des besoins du service.

- Contribuer à la mise en œuvre et au futur développement de la politique européenne dans le domaine de la qualité de l’air, en particulier via un suivi de la mise en œuvre des Directives sur la qualité de l’air ambiant dans certains états membres et pour certains secteurs, y compris via l’analyse des bonnes pratiques en terme de plans pour la qualité de l’air.

- Fournir des contributions techniques pour le suivi du processus de codécision et la future mise en œuvre de la proposition de révision des Directives sur la qualité de l’air ambiant, en particulier en lien avec le monitorage (y compris les nouvelles dispositions liées au monitorage dans les super-sites).

- Contribuer au travail lié à l’information du public sur la qualité de l’air, y compris en lien avec l’application mobile de l’index européen de qualité de l’air développé en coopération avec l’Agence Européenne pour l’Environnement.

- Contribuer à l’analyse des impacts de santé de la pollution de l’air et du bruit, y compris en termes méthodologiques et en lien avec le développement de conseils aux citoyens fondés sur des informations factuelles, en coopération avec l’Organisation Mondiale pour la Santé et l’Agence Européenne pour l’Environnement.

- Contribuer à la sensibilisation des parties prenantes, y compris en tant co-chef de file dans l’unité pour l’organisation du forum biannuel sur l’air pur (tel que mentionné dans la Directive NEC sur la réduction des émissions de certains polluants atmosphériques).

- Contribuer à l’intégration des objectifs de qualité de l’air et pollution zéro dans des politiques spécifiques.

- Contribuer à l’élaboration des fondements techniques et à l’analyse de la mise en œuvre de la Directive sur le bruit environnemental

Les responsabilités sont en lien avec la mise en œuvre, la conception et le développement des politiques; elles impliquent des activités de mise en réseaux, tant en interne qu’en externe à la Commission, des interactions régulières avec les autres services de la Commission pertinents pour la qualité de l’air et les émissions de polluants (par exemple représentation de l’unité dans les réunions inter-services, les consultations de parties prenantes, les réunions de groupes d’experts / de comités des Etats Membres, les réunions interinstitutionnelles ou avec des organisations non-gouvernementales).

Le poste offre une expérience stimulante dans un domaine clé de l’acquis environnemental, l’opportunité de contribuer à la mise en œuvre, l’élaboration et l’avancée d’une politique de première importance pour les citoyens et qui requiert l’intégration de tous les niveaux de gouvernance, tant verticaux (EU, national, régional, local) qu’horizontaux (intersectoriels).

L’exécution de ces tâches implique également des activités telles que:

• Contribuer à la préparation des réunions de groupes d’experts dans le cadre de la mise en œuvre des Directives sur la qualité de l’air ambiant et sur le bruit environnemental, ainsi qu’à la rédaction de documents pour ces réunions.

• Préparer, pour les membres de la direction de la Commission, des briefings et des discours sur la pollution de l’air, le bruit et leurs impacts sur la santé.

• Participer à d’autres activités en lien avec la mise en œuvre des politiques de l’air et du bruit, telles que répondre à la correspondance, développer des documents d’orientation, assister les Etats Membres, diriger des études d’appui et contribuer à l’élaboration de rapports de la Commission pour le Conseil et le Parlement.

• Coordonner la coopération avec l’Organisation Mondiale pour la Santé et l’Agence Européenne de l’Environnement au sujet de l’analyse des impacts environnementaux de l’air et du bruit, y compris en terme de développements méthodologiques et du développement de conseils aux citoyens basés sur des informations factuelles.

• Contribuer aux groupes inter-service de la Commission sur la législation sur la qualité de l’air et le bruit, ou sur les sources d’émissions.

• Gérer les tâches administratives en lien avec les contrats.

Il sera nécessaire de voyager de manière occasionnelle.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Critères de sélection

Diplôme

- diplôme universitaire ou

- formation professionnelle ou expérience professionnelle de niveau équivalent

dans le(s) domaine(s) : politique de l’air, émissions de polluants atmosphériques, gestion de la qualité de l’air et son monitorage, etc. Des profils plus généraux en lien avec la politique de l’environnement et pertinents pour les tâches de l’unité y inclus expertise en matière de pollution sonore seront également considérés.

Une formation scientifique ou d’ingénieur sera considérée comme un plus, mais d’autres profils sont acceptables s’ils sont accompagnés de l’expérience adéquate. Des connaissances en matière de droit et d’économie de l’environnement sont un atout.

Expérience professionnelle

• Familiarité avec les politiques européennes existantes dans le domaine de la qualité de l’air, des émissions de polluants atmosphériques, ainsi que la législation des sources d’émissions (par exemple transport, efficacité énergétique, atténuation des changements climatiques, agriculture, etc.). Une expérience dans le domaine de la pollution sonore serait un atout supplémentaire.

• Une expérience dans une administration publique, du travail en équipe et avec des parties prenantes, et la possession de compétences de négociations (de préférence au niveau européen) seront un avantage.

Autres compétences :

• Une très bonne faculté d’analyse, la connaissance des outils informatiques et de communication sont un prérequis, ainsi que la capacité de synthétiser des problèmes complexes, d’identifier des solutions pratiques et de communiquer efficacement avec des non-spécialistes.

• Capacité à gérer plusieurs dossiers en même temps, tout en produisant des résultats de haute qualité dans des limites de temps courtes.

• Esprit d’équipe, autonomies, compétences organisationnelles sont d’importants prérequis, de même que la capacité à s’adapter rapidement et à s’épanouir dans un environnement multiculturel et multilingue.

Langue(s) nécessaire(s) pour l’accomplissement des tâches

Une très bonne maitrise orale et écrite de l’anglais est essentielle, ainsi qu’une bonne connaissance d’une autre langue officielle de l’Union Européenne. Des connaissances d’autres langues seront un atout.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)